



A l'intention des investisseurs qualifiés en Suisse ou des investisseurs professionnels ou des contreparties éligibles tels que définis par les lois en vigueur

## UBAM - EM SUSTAINABLE CORPORATE BOND

**Bénéficiaire du potentiel de performance supérieur des obligations d'entreprises émergentes «durables», offrant des rendements attractifs et une large diversification, avec un faible risque de crédit**

Le fonds permet d'avoir accès aux obligations émergentes «durables» en devises fortes, avec à la clé des rendements attrayants et un potentiel de performance pérenne.

### Points forts

- *Une exposition obligatoire durable sur les marchés émergents*
- *Un fonds centré sur les émetteurs «corporate» émergents qui se distinguent de leurs pairs par des caractéristiques ESG supérieures*
- *Un processus d'investissement alliant une analyse de crédit approfondie et une sélection ESG positive*
- *Une attention particulière portée à la diversification, à la gestion des risques et à la liquidité du portefeuille*

### Thèse d'investissement

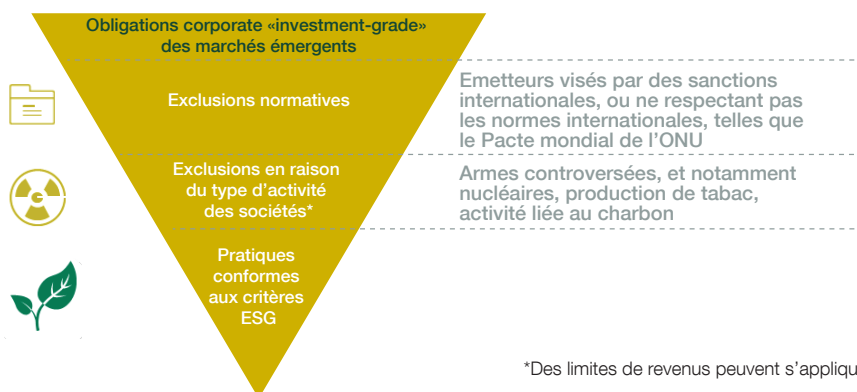
Le nombre d'émetteurs d'obligations d'entreprises («corporate») émergentes affichant des pratiques responsables et durables ne cesse d'augmenter depuis ces dernières années. Le marché obligataire «corporate» émergent durable apparaît donc désormais comme une classe d'actifs très vaste, en progression, et largement diversifiée. Elle permet aux investisseurs d'accéder à des émetteurs du secteur privé reconnus pour leur capacité à intégrer des considérations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG), et situés dans les régions ayant les rythmes de croissance les plus élevés.

Cette stratégie vise à offrir un fort potentiel de performance ajustée du risque, et ce au travers d'une sélection de titres de premier ordre en termes de critères ESG, tout en évitant ou limitant l'exposition aux sociétés centrées sur des secteurs d'activité controversés.

Par ailleurs, le portefeuille a également l'avantage d'investir dans des obligations d'entreprises des marchés émergents qui affichent des rendements attrayants et ont prouvé leur capacité à offrir un potentiel de performance élevée, ajustée du risque. Le fonds se caractérise par une faible corrélation avec les autres classes d'actifs et constitue un bon moyen de diversifier un portefeuille obligataire.

### Caractéristiques du fonds

UBAM - EM Sustainable Corporate Bond investit exclusivement dans les obligations «corporate» et quasi souveraines «investment-grade» (IG) durables, émises par des sociétés ayant des liens étroits avec les marchés émergents. L'univers ESG investissable est sélectionné grâce à un processus rigoureux, combinant une sélection ESG positive avec une analyse de crédit approfondie. Cet univers comprend des sociétés affichant un solide profil en termes de critères ESG, et il évite ou limite l'exposition aux entreprises qui ne respectent pas les normes internationales (telles que le Pacte mondial de l'ONU), ou les sociétés liées aux armes controversées, au secteur du tabac ou au charbon thermique. Toutes les obligations sont libellées en devises fortes, comme l'USD et l'EUR. Le fonds, géré activement, vise à surperformer les obligations d'entreprises des marchés émergents sur un cycle d'investissement complet, mais aussi à atteindre un score ESG supérieur à celui de son indice. La souscription et le rachat des parts du fonds s'effectuent sur une base quotidienne.



\*Des limites de revenus peuvent s'appliquer.

## Processus d'investissement

- Le processus d'investissement combine l'approche de l'équipe de gestion des obligations «corporate» émergentes UBP avec la sélection ESG.
- L'univers obligataire émergent (obligations «corporate», quasi souveraines et «vertes») est ensuite rétréci à un univers investissable ESG. L'approche consiste à sélectionner les émetteurs ayant les meilleures pratiques ESG, les émetteurs qui ne sont pas impliqués dans des controverses graves en termes de respect des normes mondiales, ou encore ceux ayant des activités qui ne sont pas définies comme controversées.
- L'univers investissable ainsi obtenu est alors soumis au processus classique de l'UBP en matière de gestion des obligations «corporate» émergentes, alliant des approches «top-down» et «bottom-up».
- Tous les émetteurs font notamment l'objet d'une analyse de crédit approfondie (quantitative et qualitative), qui est combinée à une analyse ESG additionnelle, de façon à tenir compte de considérations ESG positives dans le processus de sélection obligataire.
- Le fonds a recours à la gestion des risques pour maintenir un haut niveau de diversification et de liquidité au sein du portefeuille, afin de garantir des performances ajustées du risque élevées et régulières sur un cycle d'investissement complet.
- L'engagement auprès des émetteurs des marchés émergents est assuré par l'équipe d'investissement et/ou un prestataire externe spécialisé dans ce domaine.

## Equipe d'investissement

- L'équipe se compose de professionnels expérimentés entièrement dédiés aux marchés obligataires émergents, avec notamment des gérants de portefeuille, ainsi que quatre analystes crédit.
- Ces professionnels bénéficient de la présence de l'UBP à l'international, et s'appuient ainsi sur l'expertise des équipes de recherche basées localement.

## Caractéristiques

Nom	UBAM - EM Sustainable Corporate Bond
Forme juridique	Compartment de l'UBAM, SICAV de droit luxembourgeois, UCITS
Devise de référence	USD
Classe(s) d'actions disponible(s) contre le risque de change	CHF, EUR, GBP, SEK, SGD
Heure limite	13h00 (heure de Luxembourg)
Date de lancement	Le 28.09.2018
Investissement minimum	Aucun
Liquidité	Quotidienne
Commission de gestion applicable <sup>1</sup>	AC USD: 1,30%; IC USD: 0,65%; UC USD: 0,65%

## Informations importantes

Le présent document marketing est fourni uniquement à titre d'information et/ou à des fins commerciales. Il est confidentiel et destiné uniquement à la personne à laquelle il a été remis. Il ne peut être reproduit (en totalité ou en partie), transmis, donné, envoyé ou rendu accessible d'une quelconque façon à toute autre personne sans l'autorisation écrite préalable de l'Union Bancaire Privée, UBP SA ou d'une entité du Groupe UBP (ci-après l'«UBP»). Le présent document reflète l'opinion de l'UBP à la date de son émission. Le présent document est destiné uniquement aux personnes ayant le statut d'investisseurs qualifiés en Suisse ou de clients professionnels ou de contreparties éligibles, ou à toute catégorie d'investisseurs équivalente, comme défini par les lois applicables en la matière (ces personnes étant toutes considérées comme des «investisseurs éligibles»). Le présent document s'adresse uniquement aux investisseurs éligibles; toute personne qui n'est pas un investisseur éligible ne doit pas agir sur la base du présent document ou s'appuyer sur le présent document. Ce document n'est pas destiné à être distribué, publié ou utilisé (en tout ou partie) dans une juridiction où une telle distribution, publication ou utilisation serait interdite, et il ne s'adresse pas aux personnes ou aux entités auxquelles il serait illégal de transmettre un tel document. En particulier, ce document ne peut être distribué aux Etats-Unis d'Amérique ni à toute personne américaine («US person») (y compris les citoyens américains résidant en dehors des Etats-Unis d'Amérique). Le présent document n'a pas été produit par les analystes financiers de l'UBP et ne peut donc être considéré comme de la recherche financière. A ce titre, il n'est aucunement soumis aux exigences relatives à l'analyse financière et à l'indépendance de la recherche en investissement. Des efforts raisonnables ont été déployés pour s'assurer que le contenu du présent document est basé sur des informations et des données obtenues auprès de sources fiables. Cependant, l'UBP n'a pas vérifié les informations issues de sources externes figurant dans le présent document et ne garantit en aucun cas leur exactitude ou leur exhaustivité. L'UBP décline toute responsabilité quelle qu'elle soit et ne formule aucune déclaration, garantie ou promesse – expresse ou implicite – quant aux informations, projections ou opinions contenues dans le présent document, ou en ce qui concerne d'éventuelles erreurs, omissions ou inexactitudes. Les informations mentionnées dans le présent document sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. L'UBP ne s'engage aucunement à mettre à jour le présent document ou à corriger des données qui pourraient se révéler inexactes. Le présent document peut faire référence aux performances passées des stratégies d'investissement. Les performances passées ne constituent pas une indication des résultats actuels ou futurs. Les stratégies d'investissement peuvent voir leur valeur baisser ou croître. Tout capital investi peut impliquer des risques, et il est possible que les investisseurs ne récupèrent pas le montant initialement investi. De plus, les données de la performance figurant dans le présent document ne tiennent pas compte des commissions et des frais perçus lors de l'émission et du remboursement des titres, ni des retenues fiscales éventuelles. Les fluctuations des taux de change peuvent faire varier, à la hausse ou à la baisse, la performance des investisseurs. Tous les énoncés mentionnés dans le présent document autres que ceux portant sur des faits historiques sont de nature prospective. Les énoncés prospectifs ne reflètent pas nécessairement les performances futures. Les projections financières figurant (le cas échéant) dans le présent document ne représentent en aucun cas des prévisions ou des budgets; elles sont fournies exclusivement à titre d'illustration et se fondent sur des anticipations et des hypothèses actuelles qui peuvent ne pas se matérialiser. Les performances réelles, les résultats, les conditions financières et les perspectives d'une stratégie d'investissement peuvent différer significativement de ceux formulés, explicitement ou implicitement, dans les énoncés prospectifs figurant dans le présent document. En effet, les performances projetées ou visées sont, par nature, soumises à des incertitudes importantes, notamment économiques et de marché, susceptibles d'avoir une incidence négative sur la performance. L'UBP n'assume aucune obligation de mettre à jour les énoncés prospectifs, que ce soit du fait de nouvelles informations, d'événements futurs ou pour toute autre raison. Le présent document ne doit pas être considéré comme un conseil ou une forme de recommandation d'achat ou de vente d'un quelconque titre ou fonds. Il ne saurait remplacer un prospectus ou tout autre document juridique, lesquels peuvent être obtenus gratuitement auprès du siège du fonds concerné ou auprès de l'UBP. Les opinions exprimées dans les présentes ne prennent pas en considération la situation, les objectifs ou les besoins spécifiques des investisseurs. Il appartient à chaque investisseur de se forger sa propre opinion à l'égard de tout titre ou instrument financier mentionné dans ce document et d'évaluer de manière indépendante les avantages ou le caractère adéquat de tout investissement. De plus, le traitement fiscal de tout investissement dans le présent document dépend de la situation individuelle de l'investisseur et peut, à l'avenir, être sujet à des modifications. Les investisseurs sont invités à lire attentivement les avertissements sur les risques ainsi que les réglementations énoncées dans le prospectus ou dans les autres documents juridiques, et il leur est recommandé de requérir l'avis de leurs conseillers financiers, juridiques et fiscaux. Le présent document ne constitue ni une offre ni une sollicitation pour acheter, souscrire ou vendre des devises, des fonds, des produits ou des instruments financiers quels qu'ils soient, pour effectuer un investissement ou pour participer à des stratégies de trading spécifiques dans une juridiction où une telle offre ou sollicitation ne serait pas autorisée, ou à l'intention de toute personne à laquelle il serait illégal de faire une telle offre ou sollicitation. Les appels émis vers l'UBP peuvent être enregistrés, et l'UBP considère que toute personne qui l'appelle accepte l'enregistrement de la communication. L'UBP est agréée et réglementée, en Suisse, par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA). Au Royaume-Uni, l'UBP est agréée par l'Autorité de régulation prudentielle (Prudential Regulation Authority, PRA); elle est assujettie à la réglementation de l'Autorité de conduite financière (Financial Conduct Authority, FCA) et elle est soumise à certaines règles de la PRA. Toute souscription non fondée sur les derniers prospectus, DIC/IKID, rapports annuels ou semestriels des fonds, ou tout autre document juridique pertinent, ne saurait être acceptée. Les derniers prospectus, DIC/IKID et rapports annuels et semestriels des fonds mentionnés dans le présent document (les «Documents juridiques des fonds») peuvent être obtenus gratuitement auprès de l'Union Bancaire Privée, UBP SA, 96-98, rue du Rhône, CP 1320, 1211 Genève 1 (UBP-S). Les Documents juridiques des fonds peuvent également être obtenus gratuitement auprès d'UBP Asset Management (Europe) S.A., 287-289, route d'Arion, 1150 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, ainsi qu'auprès d'Union Bancaire Gestion Institutionnelle (France) SAS, 116, avenue des Champs-Élysées, 75008 Paris, France. Le représentant et agent payeur suisse des fonds étrangers mentionnés dans le présent document est l'UBP. Les Documents juridiques des fonds peuvent être obtenus gratuitement auprès de l'UBP et comme indiqué plus haut.

## Union Bancaire Privée, UBP SA

Rue du Rhône 96-98 | CP 1320 | 1211 Genève 1 | Suisse | ubp@ubp.com | www.ubp.com



Source: UBP

## Paramètres d'investissement

- Aucune société visée par des sanctions internationales, ou ne respectant pas les normes internationales, telles que le Pacte mondial des Nations Unies
- Pas d'activités liées aux armes controversées (bombes à sous-munitions, mines antipersonnel, armes nucléaires); limite de 5% pour les revenus liés au tabac; aucune société générant 10%, ou plus, de ses revenus via l'extraction de charbon thermique; aucune entreprise du secteur des «utilities» générant 20%, ou plus, de ses revenus au travers de l'électricité au charbon
- Allocation totale maximale aux émetteurs souverains: 20%
- Le fonds n'est pas géré par rapport à un indice de référence.

## SRRI

A risque plus faible,							A risque plus élevé,	
rendement potentiellement plus faible							rendement potentiellement plus élevé	
1	2	3	4	5	6	7		

L'indicateur synthétique de risque et de rendement (SRRI) se rapporte à la classe d'actions IC USD LU1668159244 au 19.02.2020 et peut différer pour les autres classes d'actions du même fonds. Cet indicateur représente la volatilité historique annuelle du fonds. La catégorie de risque reflète le niveau du profil de risque et de rendement: 1: le plus faible; 2: faible; 3: limité; 4: moyen/modéré; 5: élevé; 6: très élevé; 7: le plus élevé. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du fonds. La catégorie de risque associée au fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

Pays où la distribution est autorisée <sup>2</sup>	AT, CH, DE, DK, ES, FI, FR, IT, LU, NL, NO, SE, SG, UK
ISIN	AC USD: LU1668157388; IC USD: LU1668159244; UC USD: LU1668160929
Ticker Bloomberg	AC USD: UBSHGAC LX; IC USD: UBSHGIC LX
Gestionnaire	Union Bancaire Privée, UBP SA
Banque dépositaire	BNP Paribas Securities Services, Luxembourg Branch
Administrateur	CACEIS Bank, Luxembourg Branch

<sup>1</sup>Seules les principales classes d'actions sont mentionnées. A: Standard; I: Institutionnelle; U: Type d'actions ne donnant pas droit à des rattrapages, et également conforme au «RDR» au Royaume-Uni; C: Capitalisation; P: Commission de performance. D'autres classes d'actions sont disponibles.

<sup>2</sup>Veuillez noter que, selon le pays, certaines classes d'actions peuvent ne pas être enregistrées. Les investisseurs doivent s'informer à ce sujet avant toute souscription. Les souscriptions aux classes d'actions peuvent être effectuées uniquement sur la base du Document d'information clé pour l'investisseur (DIC/IKID), du prospectus complet du fonds, ainsi que du dernier rapport annuel audité disponible – et du dernier rapport semestriel, si publié ultérieurement. Ces documents peuvent être obtenus gratuitement auprès du siège du fonds, du distributeur général (Union Bancaire Privée, UBP SA, Genève), ou du représentant local pour le pays concerné.